

suva



**Travaux en forêt:
une affaire de pros!**

Cette brochure s'adresse en particulier aux propriétaires de forêts privées, aux bûcherons amateurs, aux ouvriers forestiers et aux agriculteurs.

Son objectif est de mettre en lumière les points suivants lors de la récolte du bois et du façonnage du bois de chauffage:

- dangers ainsi que règles et mesures de sécurité
- limites et possibilités individuelles
- intervention de spécialistes pour les travaux difficiles
- formations et perfectionnements nécessaires

La présente brochure ne remplace pas les cours de sécurité pour les travaux de récoltes du bois. Elle ne présente pas des techniques de travail précises. Vous vous familiariserez avec elles dans le cadre d'un cours pratique. où vous découvrirez comment évaluer correctement des situations concrètes et en déduire des techniques de travail sûres.

La récolte du bois et les travaux à la tronçonneuse sont des tâches spécialisées. Ces travaux exigent des connaissances approfondies et une formation complète.

Ont collaboré à l'élaboration de cette publication:

suva

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV



WaldSchweiz
ForêtSuisse
BoscoSvizzero



BUL
SPAA
SPIA

Introduction

- 1 Les risques des travaux en forêt
- 2 Prévenir les risques

Préparation du travail

- 3 Prévoir et anticiper
- 4 Équipements de travail en parfait état
- 5 Ne travailler jamais seul
- 6 Être équipé pour les cas d'urgence
- 7 Ne pas mettre en danger les tiers

Travaux à la tronçonneuse

- 8 Équipements de protection individuelle
- 9 Tronçonneuse en parfait état
- 10 Faire le plein de la tronçonneuse en toute sécurité
- 11 Démarrer la tronçonneuse en toute sécurité
- 12 Distance de sécurité lors du sciage à la tronçonneuse

Abattage et façonnage des arbres

- 13 Examen de l'arbre et de son environnement
- 14 Règles de sécurité dans la zone de chute et la zone dangereuse
- 15 L'abattage est un travail de spécialiste
- 16 Utiliser une tronçonneuse en toute sécurité
- 17 Tailles de débitage en position sûre
- 18 Arbres encroués et bois morts

Débardage

- 19 Machines forestières sûres
- 20 Distances de sécurité à respecter lors du débardage

Bois de chauffage

- 21 Fendre le bois en toute sécurité
- 22 Scie circulaire à chariot porte-grume pivotant ou à table mobile
- 23 Déchiqueteuses
- 24 Dangers lors du transport du bois de chauffage

Divers

- 25 Travailler avec une débroussailleuse
- 26 Les règles de sécurité sont également valables dans les forêts privées!
- 27 Informations complémentaires

1 Les risques des travaux en forêt

Un regard sur les statistiques des accidents révèle les priorités suivantes:

Type d'activité	Causes des accidents
Abattage	<p>Les accidents survenus lors de l'abattage touchent les utilisateurs de tronçonneuse ou leurs collègues de travail et des personnes tierces. Ils sont souvent mortels ou cause d'invalidité.</p> <p>Causes principales de ces accidents:</p> <ul style="list-style-type: none">• examen de l'arbre incorrect ou insuffisant• méthode d'abattage inappropriée• non-respect des règles de sécurité dans la zone de chute et la zone dangereuse• lieu de retraite mal choisi• utilisation des équipements de travail non conforme à leur destination (machines et matériel)
Ébranchage et tailles de débitage à la tronçonneuse	<p>Causes principales de ces accidents:</p> <ul style="list-style-type: none">• ignorance des tensions subies par les branches et les troncs (tension ou compression)• mauvais positionnement de l'utilisateur de la tronçonneuse• application d'une technique de coupe inappropriée• équipements de protection individuelle insuffisants
Débardage à l'aide d'un treuil et d'un véhicule	<p>Causes principales de ces accidents:</p> <ul style="list-style-type: none">• utilisation de véhicules et de treuils inappropriés• personnes présentes dans les zones dangereuses• communication inappropriée• évaluation de la situation inadéquate ou insuffisante• utilisation des équipements de travail non conforme à leur destination (machines et matériel)• non-respect des zones dangereuses (câbles, véhicules, grues et charges)
Travail avec les fendeuses	<p>Les blessures fréquentes sont des mains et doigts coincés ou écrasés.</p> <p>Causes:</p> <ul style="list-style-type: none">• fendeuses où il est possible d'insérer la main entre le coin de fendage et le bois• manipulation des dispositifs de protection• utilisation des machines non conforme à leur destination, p. ex. utilisation d'une machine par plusieurs personnes
Façonnage du bois de chauffage à la scie circulaire	<p>La plupart des blessures sont des doigts coupés et écrasés.</p> <p>Cause:</p> <ul style="list-style-type: none">• scies circulaires où il est possible d'accéder à la zone de la lame
Utilisation de la déchiqueteuse	<p>La plupart des blessures sont des membres sectionnés, écrasés ou brisés.</p> <p>Causes:</p> <ul style="list-style-type: none">• déchiqueteuses où il est possible d'accéder aux rouleaux d'alimentation ou aux couteaux• utilisation de la machine non conforme à sa destination

2 Prévenir les risques

**Prévenez les risques grâce à des mesures ciblées.
Les principales mesures sont:**

Techniques

- Acquérir les équipements de travail nécessaires (outils, machines, appareils).
- Utiliser uniquement des équipements de travail sûrs.
- Éliminer aussitôt les défauts des équipements de travail ou veiller à leur remplacement.

Organisationnelles

- Planifier, organiser et préparer le travail.
- Prévoir les premiers secours et planifier l'organisation en cas d'urgence.
- Ne jamais travailler seul.

Personnelles

- Assurer sa propre formation de base et sa propre formation complémentaire.
- Respecter scrupuleusement les règles de sécurité.
- Porter des équipements de protection individuelle.

Pour effectuer des travaux avec une tronçonneuse et des opérations de récolte de bois, une formation est requise:

- La taille de buissons et la découpe de bois de chauffage peuvent être apprises dans le cadre d'un cours de deux jours sur la manipulation d'une tronçonneuse.
- Pour exécuter des travaux d'abattage et de débardage en toute sécurité, il est nécessaire de suivre un cours de base sur la récolte du bois d'au moins cinq jours et un cours de perfectionnement sur la récolte du bois de cinq jours.
- Lorsque les travaux sont exécutés dans le cadre d'un mandat, le suivi d'au moins dix jours de cours est obligatoire conformément aux art. 21a LFo et art. 34, al. 2 OFo. Cela concerne les travaux sur mandat et contre rémunération.

Information et inscription:

- www.coursbucherons.ch
- Offices forestiers cantonaux (responsables de la formation)
- Écoles d'agriculture

Appel à tous ceux qui travaillent dans la récolte du bois:

- Réfléchissez toujours aux opérations que vous maîtrisez avant d'entreprendre un travail. N'oubliez pas que la plupart des travaux exigent des connaissances techniques particulières.

Les travaux forestiers sont des travaux de spécialistes!

- Observez scrupuleusement les règles de sécurité... dans votre propre intérêt!
- Lisez attentivement la notice d'utilisation des machines et respectez les consignes de sécurité.
- Demandez conseil au garde forestier compétent. Confiez les travaux de récolte du bois à un entrepreneur forestier.



3 Prévoir et anticiper

Posez-vous les questions suivantes lors de la préparation du travail:

- Comment vais-je procéder?
- Quels travaux dois-je exécuter?
- Dans quel ordre doivent-ils être exécutés?
- Qui fait quoi?
- Ai-je la formation nécessaire?
- Quels travaux doivent être confiés à des spécialistes?
- De quels équipements de travail ai-je besoin?
- Quelles mesures de sécurité faut-il prendre?
- Combien de temps prendront les travaux?
- Suis-je préparé aux situations d'urgence?
- Comment suis-je assuré en cas d'accident?
- Mon assurance responsabilité civile est-elle suffisante?



4 Équipements de travail en parfait état

Selon les activités, vous aurez besoin de:

- hache avec housse de protection (1)
- serpe avec crochet (2)
- double mètre, mètre à découper, chevillère (3)
- levier d'abattage (4)
- coins d'abattage (5)
- coins à fendre
- merlin (6)
- tourne-bois (8)
- sapi (9)
- tronçonneuse avec accessoires (voir p. 12)
- matériel de traction: équipement de tire-câble (10), véhicule de débardage, tracteur équipé d'un treuil (voir p. 22)

Matériel complémentaire:

- matériel servant à signaler (11) le chantier
- trousse de premiers secours (7)



Lorsque vous **achetez une nouvelle machine**, exigez une notice d'utilisation et une déclaration de conformité (déclaration écrite du fabricant ou du fournisseur certifiant que la machine répond aux normes de sécurité en vigueur).

5 Ne travailler jamais seul

Les travaux forestiers comportent des dangers particuliers. Vous devrez régulièrement faire face à des situations où vous aurez besoin d'aide:

- pour surveiller le chantier
- en cas d'accident (premiers secours, alarme).

Les travaux forestiers comportant des dangers particuliers ne peuvent être exécutés que si l'aide nécessaire est assurée. Les travaux comportant des dangers particuliers sont:

- travaux à la tronçonneuse
- abattage et façonnage des arbres
- débardage mécanisé
- travaux avec protection par encordement

Pour conserver l'efficacité et la concentration nécessaires, il est important de prévoir des pauses et de se restaurer à intervalles réguliers.



6 Être équipé pour les cas d'urgence

Personne n'est à l'abri d'un événement indésirable, tel qu'un accident, une piqûre d'insecte ou une maladie aiguë. Vous limiterez les conséquences fâcheuses en agissant rapidement et correctement. D'où notre appel:

Ne travaillez jamais seul!

Préparation de l'alarme:

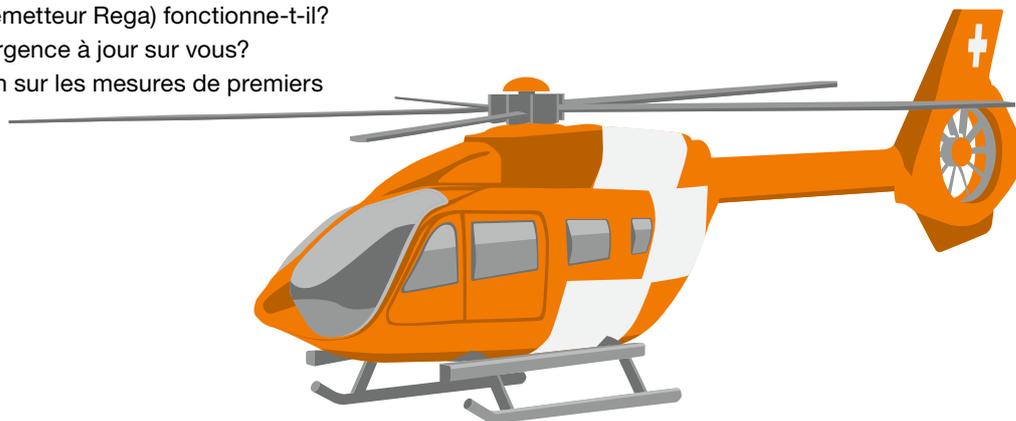
- Remplissez la carte d'urgence: www.suva.ch/88217-1.f
 - Notez les numéros de téléphone importants.
 - Définissez les coordonnées géographiques du chantier.
 - Définissez le point de rassemblement pour le sauvetage au sol.
- Prévoyez des téléphones portables ou une radio d'alarme.

À vérifier avant de commencer le travail:

- Y a-t-il une pharmacie de secours sur le chantier?
- Le système d'alarme (téléphone portable avec l'appli Rega, EchoSOS, radio-émetteur Rega) fonctionne-t-il?
- Avez-vous une carte d'urgence à jour sur vous?
- Y a-t-il eu une instruction sur les mesures de premiers secours?

En cas d'urgence:

- Gardez votre calme.
- Évaluez la situation.
 - Nature de l'accident?
 - Y a-t-il des blessés, des dégâts matériels?
- Identifiez les dangers.
 - Dangers pour les sauveteurs?
 - Risque d'incendie ou d'explosion?
 - Risque de chute de pierres?
- Agissez.
 - Protégez-vous.
 - Éloignez les victimes de la zone de danger.
 - Évaluez l'état de la victime.
- Appelez les secours.
- Dispensez les premiers secours.



Nous avons besoin d'aide. Atterrissez ici!



Nous n'avons pas besoin d'aide.

7 Ne pas mettre en danger les tiers

Les promeneurs, randonneurs, cyclistes, coureurs, cueilleurs de baies sauvages et de champignons, cavaliers ou amateurs de grand air sont toujours plus nombreux en forêt.

Aux abords des routes ouvertes à la circulation publique, il faut appliquer les mesures de sécurité requises en vertu de la loi sur la circulation routière (LCR), de l'ordon-

nance sur la signalisation routière (OSR) et des prescriptions cantonales d'exécution. Les zones ouvertes au trafic public englobent aussi bien les routes forestières, les chemins et les pistes que les sentiers de randonnée qui ne sont pas exclusivement réservés à un usage privé.

Vous trouverez de plus amples informations dans la fiche thématique «Protection des tiers lors du travail en forêt» à l'adresse www.suva.ch/33083.f.



8 Équipements de protection individuelle

Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire pour les travaux à la tronçonneuse.

Pour les travaux en forêt, l'équipement complet comprend:

- une protection de la tête (casque) (1)
- des protecteurs d'ouïe (2)
- une protection des yeux ou du visage (3)
- un haut de couleur vive (4)
- des gants de travail (5)
- un pantalon anticoupures (6)
- des chaussures robustes avec semelles antidérapantes (7)
- du matériel de premiers secours (8)

Cet équipement doit être porté systématiquement pour tous les travaux à la tronçonneuse.



Équipements de protection pour le façonnage du bois de chauffage à la maison.



Équipements de protection pour les travaux en forêt

9 Tronçonneuse en parfait état

Votre tronçonneuse est-elle équipée des dispositifs de sécurité nécessaires?

- protège-main avec frein de chaîne (1)
- touche de sécurité de l'accélérateur (2)
- arrêt de chaîne
- protège-main arrière (3)
- amortisseur de vibrations (silent-bloc)
- interrupteur d'allumage
- silencieux d'échappement
- protège-chaîne (4)

Avant de commencer le travail:

- Étudiez la notice d'utilisation. (5)
- Vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Assurez-vous que les accessoires sont au complet (6).

Après le travail:

- Procédez aux travaux d'entretien nécessaires.
- Faites faire un service par un spécialiste.



10 Faire le plein de la tronçonneuse en toute sécurité

Lors du remplissage de la tronçonneuse, des dommages pour la santé et l'environnement peuvent survenir.

Il convient donc d'utiliser:

- un mélange de carburant spécial (essence alkylée)
- une huile de chaîne biodégradable
- un jerrycan avec bec verseur de sécurité pour le remplissage (voir page 12)

Lorsque vous faites le plein

- ne restez pas à proximité d'un feu
- ne fumez pas

Respectez les prescriptions relatives à la circulation routière, à la protection de l'environnement et à la protection contre les incendies lorsque vous transportez et entreposez de l'huile ou du carburant.



11 Démarrer la tronçonneuse en toute sécurité

Pour être mise en marche correctement, la tronçonneuse doit être

- maintenue au sol ou
- tenue entre les jambes.

Démarrez la tronçonneuse uniquement sur un sol plat. Assurez-vous que votre position est stable et sûre.

La distance de sécurité avec la personne la plus proche est de deux mètres au minimum.



12 Distance de sécurité lors du sciage à la tronçonneuse

La tronçonneuse est un outil prévu pour être manipulé par une seule personne. Nulle autre personne que l'utilisateur ne doit se tenir à proximité d'une tronçonneuse en marche. Toutes les autres personnes doivent être renvoyées de la zone dangereuse.

La distance de sécurité est de deux mètres au minimum.



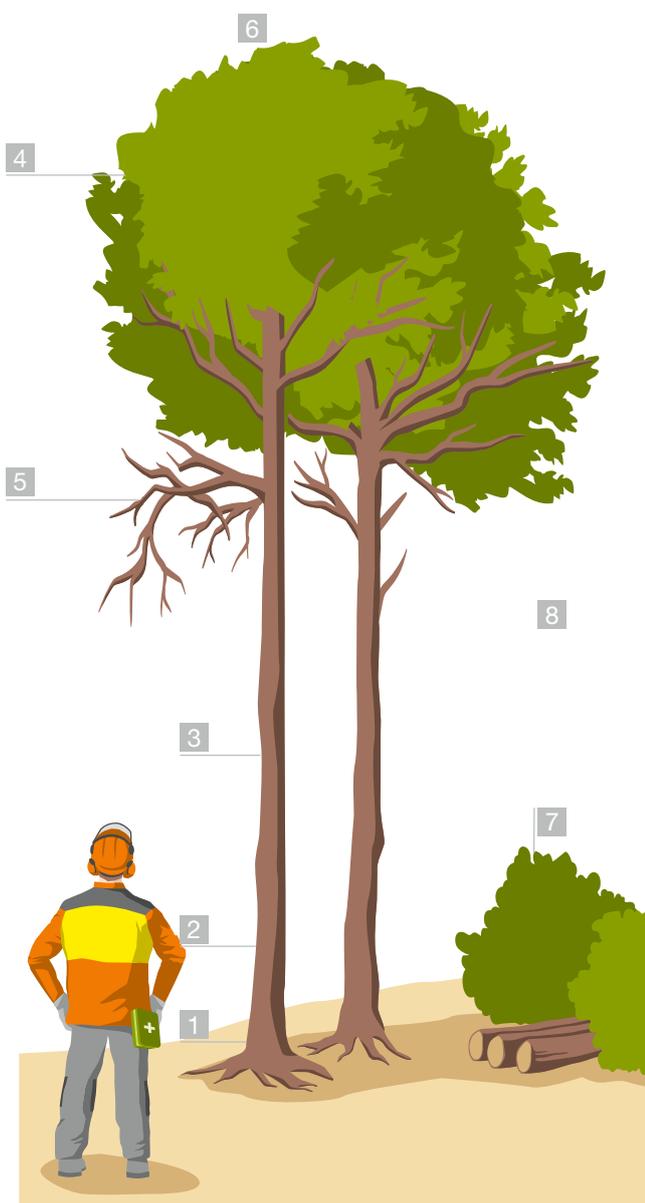
13 Examen de l'arbre et de son environnement

Chaque arbre est unique. Avant l'abattage, il est donc indispensable:

- d'examiner soigneusement l'arbre et son environnement;
- de choisir une méthode d'abattage sûre;
- de déterminer et de marquer le chemin de retraite;
- de dégager le chemin et le lieu de retraite.

Il convient d'examiner les points suivants:

- Pied de l'arbre (1), p. ex. blessures, empâtements des racines
- Essence (2), p. ex. diamètre, caractéristiques du bois
- Fût (3), p. ex. direction de l'inclinaison, double fût
- Couronne (4), p. ex. répartition du poids, envergure
- Risques particuliers (5), p. ex. branches ou couronnes encrouées, branches sèches
- Longueur de l'arbre (6), p. ex. longueur en mètres, double longueur de l'arbre
- Environnement (7), p. ex. obstacles, vent, bois sec (bois mort)
- Couloir de chute (8), p. ex. arbres avoisinants, bois sec (bois mort)



L'examen de l'arbre permet de choisir la direction de chute précise et une méthode d'abattage sûre ainsi que de déterminer le lieu et le chemin de retraite.

14 Règles de sécurité dans la zone de chute et la zone dangereuse

Attention: les règles de sécurité ci-après s'appliquent à l'abattage d'arbres en bonne santé, droits et bien équilibrés («cas normal»).

La personne chargée de l'abattage doit systématiquement appliquer les règles de sécurité lors des travaux d'abattage.

Il doit:

- renvoyer toutes les personnes qui sont dans la zone de chute (1) avant de commencer la taille d'abattage;
- avertir les personnes impliquées sur le chantier de coupe de bois qui se trouvent dans la zone dangereuse (2) avant d'exécuter la taille d'abattage;
- renvoyer toutes les autres personnes qui sont dans la zone dangereuse (3);
- surveiller de façon répétée ou faire surveiller la zone de chute et la zone dangereuse et avertir à temps.

Les personnes impliquées sur le chantier de coupe de bois qui sont dans la zone dangereuse (2):

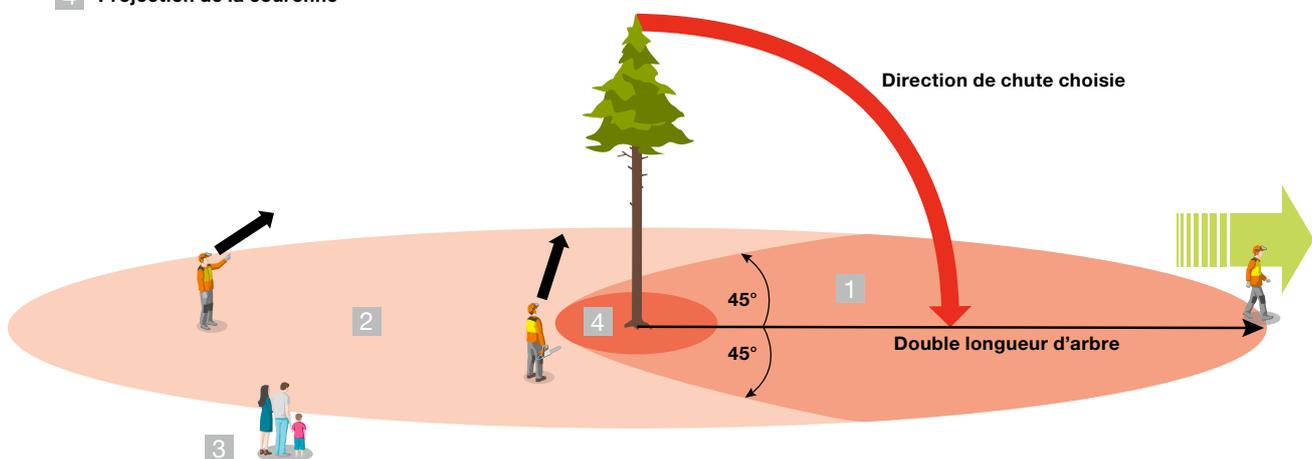
- interrompent leur travail avant le début de la taille d'abattage et prennent garde aux dangers résultant de l'abattage;
- ne reprennent leur travail que lorsque le danger est écarté.

Les arbres malades, tordus ou penchés sont des cas spéciaux. Pour ces arbres, la zone de chute peut atteindre le double de la longueur de l'arbre sur un périmètre allant jusqu'à 360° («cas spécial»).

Dans de telles situations, les personnes doivent être averties avant de commencer les travaux d'abattage et renvoyées de la zone de chute.

Vous trouverez l'ensemble des illustrations et des règles dans la brochure de la Suva «Risques d'accidents et règles de sécurité lors de l'abattage des arbres» (www.suva.ch/44011.f) ou dans le manuel «La récolte du bois» publié par ForêtSuisse: www.foretsuisse.ch.

- 1 Zone de chute
- 2 Zone dangereuse
- 3 Personnes tierces
- 4 Projection de la couronne



15 L'abattage est un travail de spécialiste

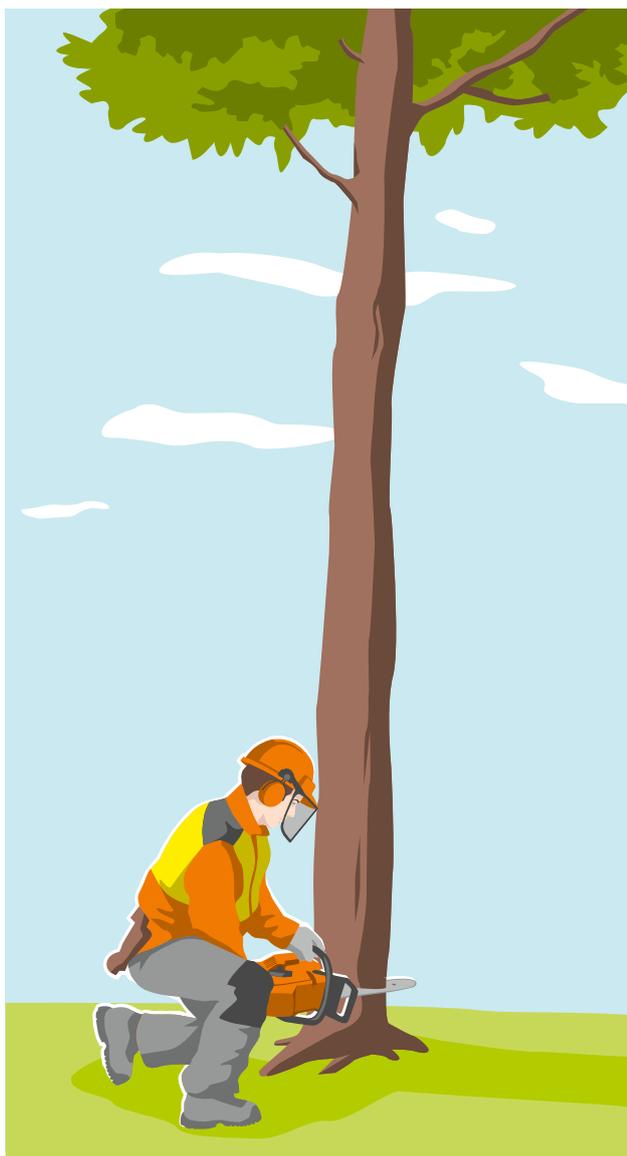
L'abattage exige des connaissances spéciales. Évaluez vos capacités de manière réaliste!

Vous êtes débutant ou manquez d'expérience?
Dans ce cas, abstenez-vous d'abattre des arbres.
et faites plutôt appel à des spécialistes.

Étendez et actualisez périodiquement vos connaissances dans le cadre de cours d'approfondissement ou de perfectionnement.

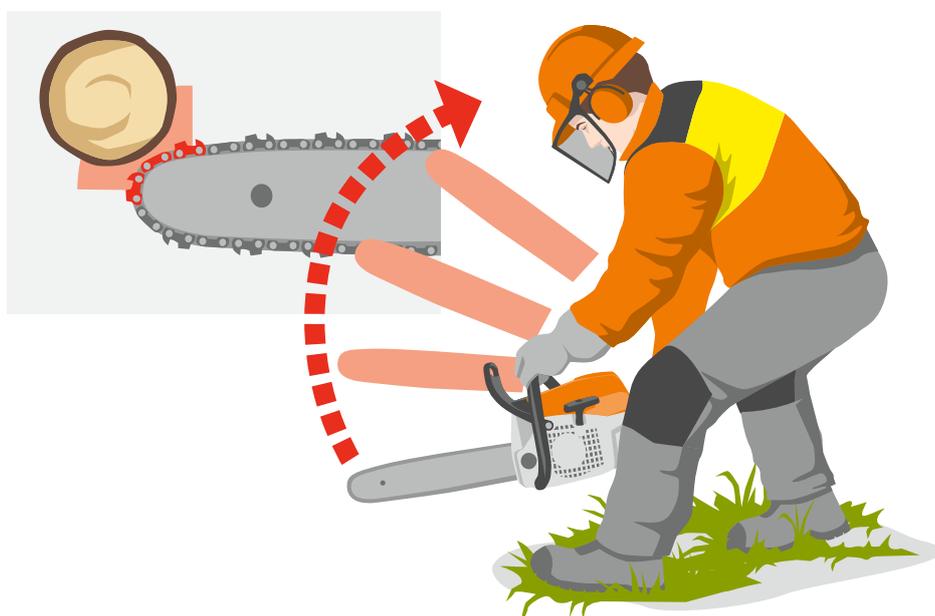
N'entreprenez pas de travaux d'abattage si vous êtes débutant ou si vous manquez d'expérience. Adressez-vous au garde forestier compétent. Confiez les travaux d'abattage à un entrepreneur forestier ou à une entreprise forestière.

Vous trouverez des descriptions détaillées des méthodes d'abattage normales et spéciales dans les manuels des formations pratiques (formation initiale et perfectionnement) de ForêtSuisse: www.foretsuisse.ch.



16 Utiliser la tronçonneuse en toute sécurité

- Tenez compte des tensions subies par les branches.
- Adoptez une position stable et sûre.
- Utilisez la tronçonneuse avec calme, concentration et souplesse.
- Tenez les pouces sous les poignées.
- Respectez les distances de sécurité.
- Veillez à l'ordre sur le lieu de travail.
- Si le tronc risque de rouler, placez-vous en amont pour travailler.
- Évitez de scier avec la pointe du guide-chaîne: la tronçonneuse risquerait de rebondir (voir illustration ci-dessous).
- Adoptez une posture correcte, soulagez votre colonne vertébrale en pliant les genoux, en redressant le buste et en évitant les torsions.



18 Arbres encroués et bois morts

Arbres encroués

Connaissez-vous et maîtrisez-vous les techniques de coupe et les méthodes d'abattage correctes? Dans le cas contraire, faites toujours appel à un spécialiste.

- Les arbres encroués doivent être mis à terre avant tout autre travail:
- Gardez votre calme.
- Appréciez la situation sous tous les angles.
- Faites appel à un spécialiste dans les cas difficiles.
- Choisissez une méthode de travail sûre et des outils appropriés.
- Faites tomber l'arbre encroué à l'aide d'un engin de traction placé à bonne distance (distance de sécurité) ou le faire tourner.
- Ne travailler jamais dans la zone de chute d'un arbre encroué.
- Ne tolérez aucune personne dans la zone de l'arbre encroué.
- Ne grimpez jamais sur l'arbre encroué ni sur l'arbre d'appui.
- N'abattez jamais l'arbre d'appui.
- N'abattez jamais un autre arbre sur l'arbre encroué.

Bois morts

- Faites toujours appel à un spécialiste.
- Faites par exemple réaliser la coupe de bois par un entrepreneur forestier avec une récolteuse.
- N'utilisez jamais de coins pour l'abattage.
- Tirez l'arbre avec un treuil placé à bonne distance.
- Appliquez une méthode d'abattage sûre (p. ex. abattage à distance).

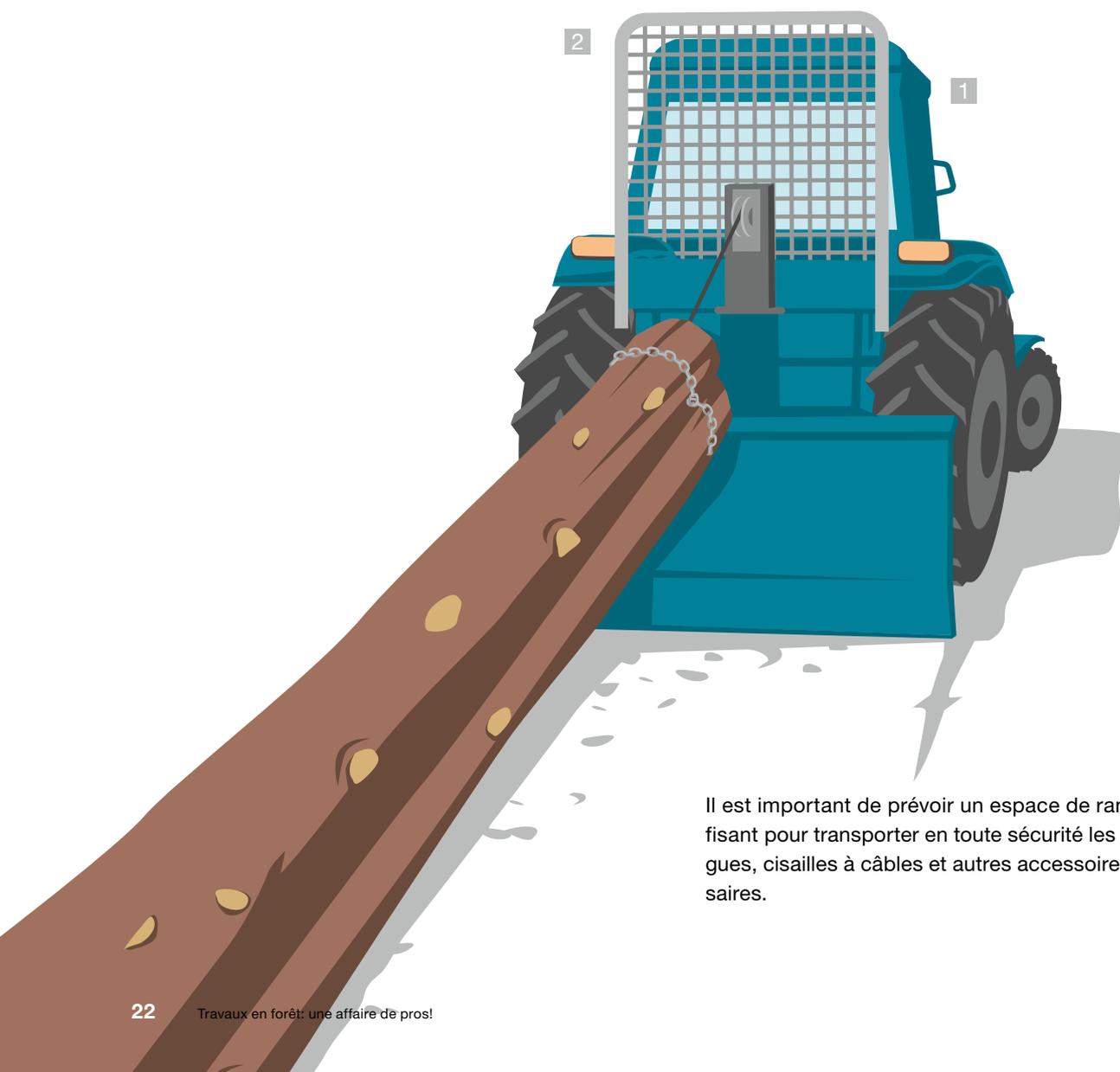
Dans les peuplements comprenant des arbres secs sur pied ou des arbres comportant des parties de bois morts, la plus grande prudence est requise. Il existe un risque accru de chute de branches et de parties de cime, ainsi que de chutes ou de ruptures d'arbres.



19 Machines forestières sûres

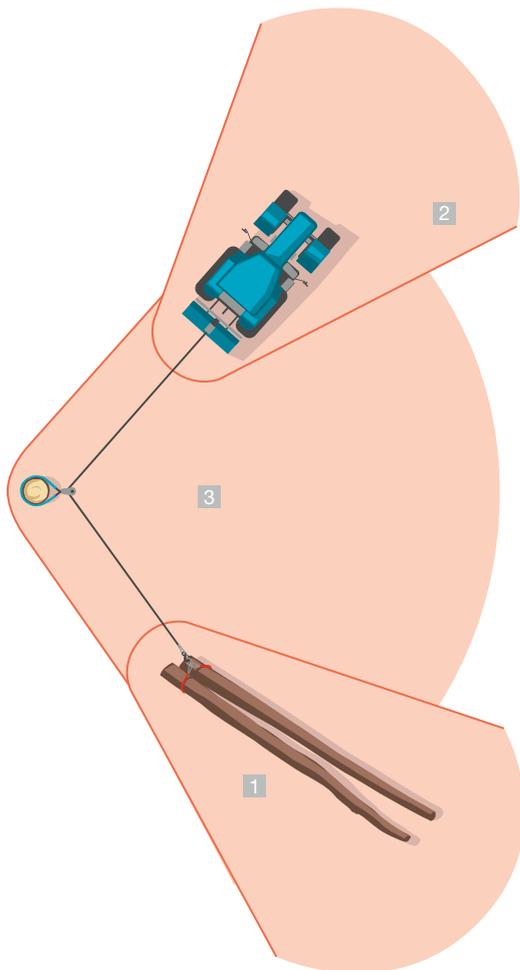
Lors des travaux de débardage, le conducteur de la machine forestière doit être protégé. Assurez-vous que votre véhicule de débardage est équipé de tous les dispositifs et accessoires de sécurité indiqués ci-dessous:

- Cabine: cabine de sécurité (1) ou structure de protection contre la chute d'objets
- Siège du conducteur:
 - amortissant les chocs et les vibrations
 - siège adaptable en fonction de la taille et du poids du conducteur
 - système de retenue (ceinture de sécurité)
- Grille de protection arrière (2):
 - couvrant toute la surface arrière de la cabine
 - de construction robuste
 - directement fixée sur la cabine de sécurité ou au treuil
- Dispositif de sécurité pour la commande du treuil:
 - installé dans la cabine ou pouvant être actionné à distance en toute sécurité
 - avec télécommande
 - avec bouton d'arrêt d'urgence
- Protection des arbres de transmission, protection de la prise de force



Il est important de prévoir un espace de rangement suffisant pour transporter en toute sécurité les poulies, élingues, cisailles à câbles et autres accessoires nécessaires.

20 Distances de sécurité à respecter lors du débardage



- 1 Zone de balyage de la traîne
- 2 Zone dans l'axe de traction située à l'avant de l'engin de traction
- 3 Zone intérieure d'un renvoi de câble

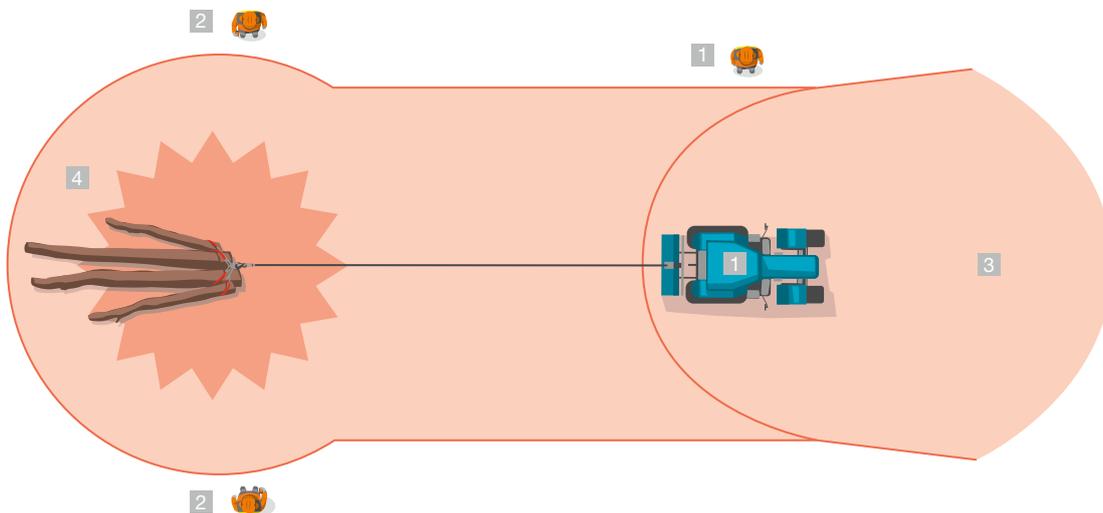
Évitez systématiquement les zones dangereuses:

- autour des charges en mouvement (y c. rayon d'action!);
- autour des câbles en mouvement ou sous tension (en particulier à l'intérieur des renvois de câble!);
- autour des machines et des grues.

Les câbles, chaînes, élingues, ceintures d'ancrage rondes et poulies de renvoi doivent être adaptés selon la force de traction du treuil.

Des passagers ne sont autorisés sur un équipement de travail que si cela est prévu par le fabricant.

- 1 Emplacement sûr de l'opérateur du treuil
- 2 Emplacement sûr de l'opérateur du treuil avec une radio
- 3 Zone dans l'axe de traction située à l'avant de l'engin de traction
- 4 Zone de balyage de la traîne



21 Fendre le bois en toute sécurité



Les accidents dus aux fendeuses occasionnent souvent des blessures graves telles que la perte d'un doigt ou d'une main.

Une fendeuse sûre présente les caractéristiques suivantes:

- Aucun risque de coincement des mains et des pieds. Le risque de coincement est écarté si vous devez tenir à deux mains le levier de commande pour déclencher l'opération et si vous pouvez fixer la bûche en même temps (1). Vous n'avez pas de main libre pour accéder entre la bûche et l'outil ou entre la bûche et son support. Seules les machines entièrement recouvertes d'un capot de protection permettent de déclencher l'opération d'une seule main.
- Protection contre les risques de blessures dues à la chute ou la projection de bûches (2).
- Couverture des organes d'entraînement (courroie ou arbre de transmission).

Lorsque vous achetez une nouvelle machine, exigez une notice d'utilisation et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.

Équipements de protection individuelle indispensables pour le travail avec les fendeuses:

- protecteurs d'ouïe
- protection des yeux ou du visage
- vêtements de travail ajustés et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

La fendeuse ne doit être utilisée que par une seule personne à la fois.

22 Scie circulaire à chariot porte-grume pivotant ou à table mobile

Différentes machines sont utilisées pour scier (débitier) le bois de chauffage.

Les plus sûres sont:

- **les scies circulaires à table mobile** équipées d'un dispositif d'amenée et
- **les scies circulaires à chariot porte-grume pivotant** (voir illustration).
Elles présentent l'avantage que, dans la position initiale, la lame de scie est recouverte par la bascule. Lors de la coupe, le dispositif d'alimentation empêche de toucher la lame de la scie.

Pour la coupe de bois de chauffage, sont partiellement adaptés:

- **scies circulaires à table (Scie circulaire à format et de chantier).**
Elles doivent être équipées d'une cape de protection et d'un couteau diviseur qui soient réglables selon le diamètre du bois.

L'équipement ci-après se prête mal au débitage du bois de chauffage:

- **scies à ruban:** la lame n'est pas fixée de manière optimale et elle est soumise à des contraintes excessives lorsque le bois n'est pas absolument propre.

Lorsque vous achetez **une nouvelle machine**, exigez une notice d'utilisation et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.



Équipements de protection individuelle indispensables pour scier du bois de chauffage:

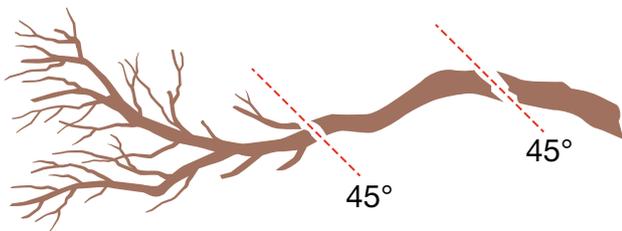
- des protecteurs d'ouïe
- une protection des yeux ou du visage
- vêtements de travail ajustés et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

Facilitez-vous le travail et réduisez les risques de chute en **maintenant votre poste de travail en ordre!**

23 Déchiqueteuses

Les déchiqueteuses servent à déchiqueter des branches et des arbustes en copeaux. Ces travaux peuvent s'effectuer en toute sécurité à condition d'appliquer les règles suivantes:

Les grosses branches doivent être préalablement coupées en morceaux afin d'alléger le poids des charges à soulever et de réduire les risques de projection lors de l'introduction du bois dans la machine. Effectuez les coupes avec un angle d'environ 45° env. (voir illustration) afin de passer plus facilement dans les rouleaux d'alimentation.



N'utilisez que des déchiqueteuses sûres et remplissant les conditions suivantes:

- La machine est équipée d'une commande d'arrêt d'urgence (1), disposée de chaque côté et au niveau de la partie inférieure de la trémie, qui permet d'arrêter l'alimentation à tout moment.
- La trémie d'alimentation est conçue de manière à empêcher toute introduction des mains dans les rouleaux d'alimentation.

Toutes ces mesures de sécurité ne permettent pas d'exclure entièrement les risques de rejet et de projection (branches et copeaux): ne vous placez jamais directement derrière la trémie d'alimentation. En outre, il est indispensable de porter les équipements de protection individuelle suivants:

- protecteurs d'ouïe
- protection de la tête (casque)
- protection des yeux et du visage (Seules des lunettes de protection protègent contre les poussières.)
- vêtements de travail ajustés et confortables
- gants de travail
- chaussures robustes avec semelles antidérapantes

Veillez à ce qu'aucune autre personne ne se tienne dans la zone dangereuse.

Lorsque vous achetez **une nouvelle machine**, exigez une notice d'utilisation et une déclaration de conformité (voir p. 7). Testez la machine avant l'achat.

24 Dangers lors du transport du bois de chauffage

Posez-vous les questions suivantes, même quand il ne s'agit «que» du transport de bois de chauffage:

- Le chauffeur dispose-t-il du permis de conduire de la catégorie correspondante?
- Le véhicule est-il en parfait état de service? Est-il conforme aux prescriptions?
 - Les phares et les clignotants fonctionnent-ils?
 - Les pneus sont-ils adaptés au terrain?
- Le poids effectif (poids à vide + chargement) indiqué sur le permis de circulation est-il respecté?
- Le chargement est-il arrimé?

L'arrimage se fait au moyen de sangles d'arrimage spécialement prévues à cet effet.

- Des personnes sont-elles transportées que si cela est prévu par le fabricant?
- Évitez-vous de transporter du bois de chauffage lorsque les conditions ne sont pas favorables (neige, glace, forte pente, etc.)?
- Le conducteur du véhicule utilise-t-il le système de retenue (ceinture de sécurité) lorsqu'il est mis à disposition?

Rappel

Un stère de hêtre pèse env. 750 kg vert, 540 kg sec; un stère de sapin pèse env. 700 kg vert, 340 kg sec.



25 Travailler avec une débroussailleuse

Pour travailler avec la débroussailleuse, vous avez besoin d'équipements de protection individuelle.

Selon le danger, il vous faut:

- un casque
- des protecteurs d'ouïe
- une protection des yeux ou du visage
- des vêtements de travail ajustés et confortables (pour travaux forestiers: veste de signalisation)
- des gants de travail
- des chaussures robustes avec semelles antidérapantes
- du matériel de premiers secours

Lisez attentivement la notice d'utilisation avant de commencer le travail.

Utilisez uniquement des accessoires pour débroussailleuse adéquats qui sont indiqués dans la notice d'utilisation.

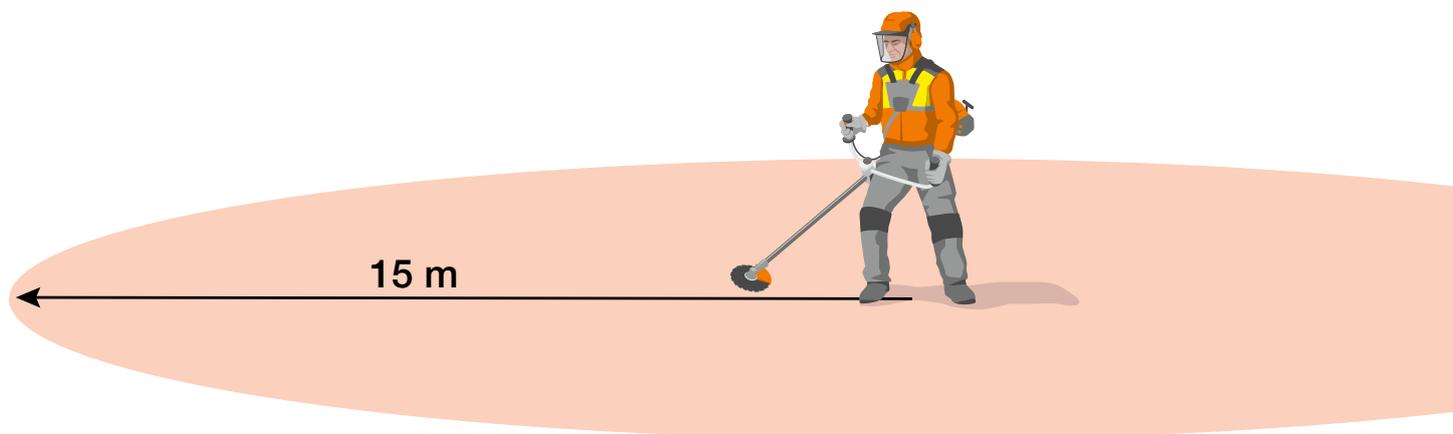
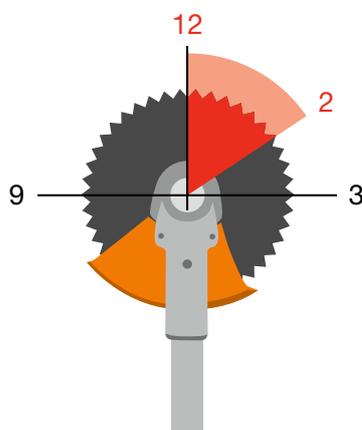
• Avant la mise en service de la débroussailleuse, vérifiez le bon fonctionnement des différents dispositifs de sécurité:

- verrouillage de la manette de gaz
- interrupteur d'arrêt du moteur
- protège-lame
- mode d'emploi de la débroussailleuse (contrôle visuel)
- bretelle réglable avec fermeture rapide
- écrou et contre-écrou de blocage de la lame
- protection pour le transport



- Pour faire le plein, appliquez les mêmes règles de sécurité que pour la tronçonneuse (voir p. 13).
- Respectez toujours une distance de sécurité d'au moins 15 m vis-à-vis des tiers.
- Une utilisation incorrecte de la débroussailleuse peut provoquer un recul de l'outil de coupe (lame).

Évitez l'angle critique situé entre 12h00 et 2h00 (voir illustration).



26 Les règles de sécurité sont également valables dans les forêts privées!

Les règles de sécurité en vigueur pour les travaux forestiers s'appliquent non seulement aux professionnels employés par les entreprises forestières, mais également à tous ceux qui travaillent en forêt, même dans sa propre forêt!

Bûcherons amateurs

Les «bûcherons amateurs» sont des personnes qui effectuent des travaux forestiers uniquement pendant leurs loisirs. Pour eux, les mêmes règles de sécurité s'appliquent que pour les employés des exploitations forestières ou des entreprises forestières. Les règles (règles de la technique) à respecter sont décrites dans les instructions d'utilisation et de maintenance des machines, comme c'est le cas par exemple pour la notice d'utilisation du fabricant pour une tronçonneuse.

Les prestations d'assurance peuvent être réduites en cas d'accident dû à l'inobservance des règles de sécurité de la part d'un bûcheron amateur. La loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) prévoit une réduction des prestations dans les cas suivants:

- cas de négligence grave (art. 37, al. 2 LAA)
- cas d'entreprise téméraire (art. 50 OLAA)

Agriculteurs

Les agriculteurs exploitent en général leur propre forêt ou travaillent pour un propriétaire, à titre de personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Ils ne peuvent donc pas être soumis à titre préventif aux prescriptions de sécurité applicables dans le cadre de la protection des travailleurs .

En cas d'accident, l'assurance-accidents peut avoir recours aux règles de sécurité en vigueur pour évaluer le cas et, selon les contrats, décider de réduire éventuellement les prestations d'assurance. De même, le respect des règles de sécurité (responsabilité civile) joue souvent un rôle décisif en cas d'atteintes à des tiers.

Les accidents avec des blessés graves sont soumis d'office à une enquête. Le plus souvent, l'autorité d'instruction pénale recourt aux règles de sécurité en vigueur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.

S'informer et respecter les règles de sécurité vaut la peine, du point de vue tant juridique que financier. Toutefois, le plus important est évidemment que vous demeuriez en bonne santé et qu'il ne vous arrive rien lors de vos activités de bûcheronnage!

27 Informations complémentaires

Directive

- Directive CFST Travaux forestiers, www.suva.ch/2134.f

Listes de contrôle

- «Travailler avec une tronçonneuse», www.suva.ch/67033.f
- Travailler avec une débroussailleuse, www.suva.ch/67059.f
- Fendeuses à coin pour fendre du bois de chauffage, www.suva.ch/67060.f
- Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles, www.suva.ch/67061.f
- Débardage de bois à l'aide d'un treuil à câbles et d'un engin forestier, www.suva.ch/67118.f
- Préparation du travail, www.suva.ch/67124.f
- Déchiqueteuses, www.suva.ch/67155.f
- Entretien et taille des houppiers, www.suva.ch/67156.f

Feuillets d'information

- Risques d'accidents et règles de sécurité lors de l'abattage des arbres, www.suva.ch/44011.f
- Attention aux tiques! www.suva.ch/44051.f
- Examen de l'arbre et de son environnement – Choisir une méthode et une taille d'abattage sûres, www.suva.ch/44064.f
- Sécurité lors de l'exploitation des chablis!, www.suva.ch/44070.f
- Tirer des leçons des accidents. 6 exemples d'accidents, www.suva.ch/exemples-accidents
- Dix règles vitales pour le travail en forêt, www.suva.ch/84034.f (dépliant) www.suva.ch/88817.f (support pédagogique)
- Travaux forestiers bien assurés: ABC de la sécurité au travail et de l'assurance obligatoire, www.suva.ch/88202.f

Fiches thématiques

- Concilier travaux forestiers et bois mort, www.suva.ch/33084.f

- Travaux à la tronçonneuse, www.suva.ch/33062.f
- Protection des tiers lors du travail en forêt, www.suva.ch/33083.f

Ces publications peuvent être commandées gratuitement auprès de la Suva.

Publications du SPAA

- Formation et organisation lors de travaux forestiers
- Abattage, ébranchage et débitage d'arbres
- Économie forestière - Équipements de protection individuelle (EPI)
- Tronçonneuses
- Treuil forestier

Ces publications peuvent être commandées à l'adresse suivante:

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Sägetstrasse 101, 4802 Strengelbach
Tél. 062 739 50 40
www.info.bul.ch

Documents de formation ForêtSuisse

- Manuel de récolte du bois

Les documents suivants sont disponibles auprès de: ForêtSuisse, Rosenweg 14, 4502 Soleure
Tél. 032 625 88 00 (prix sur demande)
www.foretsuisse.ch

Documents de Codoc – Centre forestier de formation

- Film «Débardage – emploi du treuil pour la récolte du bois»
- Film de sensibilisation «Abattage à distance»

Les films sont disponibles à l'adresse www.codoc.ch.

Le modèle Suva Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Secteur industrie, arts et métiers

Case postale, 1001 Lausanne

Tél. 058 411 12 12

service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/44069.f

Titre

Travaux en forêt: une affaire de pros!

Illustrations

Oculus Illustration

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: novembre 1987

Édition revue et corrigée: août 2025

Référence

44069.f



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Cofinancé par la CFST
www.cfst.ch

